

[Cliquez ici pour visualiser l'infolettre dans votre navigateur](#)



28 janvier 2020 • Volume 4 | Numéro 8

Négociations sectorielles : le début des échanges

Les négociations entre les représentants du gouvernement et ceux du réseau scolaire, de l'enseignement supérieur, et de la santé et des services sociaux sont maintenant lancées.

Réseau scolaire

Pour souligner le début des échanges et appuyer leurs équipes de négociations, les représentantes et représentants du réseau scolaire (FSE-CSQ¹, APEQ², FPSS-CSQ³ et FPPE-CSQ⁴) ont disputé un match de hockey symbolique le 16 janvier dernier.



Rappelons que les dépôts patronaux, qui ont eu lieu en décembre 2019, ont été perçus comme de la « provocation pure » par le personnel enseignant. « Si la pénurie de profs est le plus grand défi de 2020 en éducation, comme le dit le ministre Roberge, on se serait attendu à plus de sérieux de sa part », a déclaré la présidente de la FSE-CSQ, Josée Scalabrini.

De son côté, la FPSS-CSQ s'est aussi désolée des offres patronales qui lui ont été présentées en décembre, en mentionnant qu'elles sont vagues et incomplètes. « Le gouvernement passe à côté d'une occasion en or de devenir un employeur concurrentiel », a souligné le président de la fédération, Éric Pronovost.

Quant aux offres faites aux professionnelles et professionnels de l'éducation, elles ont été qualifiées de « méprisantes », car elles ne contiennent aucune solution à la problématique d'attraction et de rétention du personnel. « S'il pensait recruter des professionnels en éducation pour contrer leur exode vers le secteur privé, le Conseil du trésor a raté sa cible », a affirmé pour sa part le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry.

Réseau de l'enseignement supérieur

Le dépôt patronal fait aux profs de cégep a atteint de plein fouet l'enjeu de la valorisation de la profession enseignante, selon la FEC-CSQ⁵. Le retrait de plusieurs processus de consultation et d'information, notamment en matière de formation à distance, l'imposition de nouveaux mécanismes de surveillance, particulièrement pour le perfectionnement, ou encore l'atteinte à peine voilée à l'autonomie départementale sont inacceptables. « On ne peut affirmer vouloir mieux reconnaître notre expertise d'un côté et vouloir nous contrôler de l'autre », a maintenu la présidente de la FEC-CSQ, Lucie Piché.

La FPSES-CSQ⁶ a, elle aussi, réagi froidement au dépôt qui lui a été soumis. La présidente de la fédération, Valérie Fontaine, s'est dite d'ailleurs dubitative face aux mesures proposées touchant la précarité des emplois : « La partie patronale dit vouloir favoriser des moyens pour réduire la précarité, mais elle réclame des mesures qui auraient pour effet de l'augmenter chez les travailleuses et les travailleurs occasionnels ou remplaçants. On accentue le problème qu'on essaie de régler. »

Pour sa part, la FPPC-CSQ⁷ a vu d'un bon œil le fait que les parties syndicale et patronale aient identifié certaines problématiques et certains enjeux communs comme base de négociation. « Malheureusement, les solutions sont divergentes. Certaines demandes patronales nous inquiètent, car elles représentent un véritable recul de nos conditions de travail », a déploré la présidente de la fédération, Suzanne Tousignant.

Réseau de la santé et des services sociaux

Finalement, la FSQ-CSQ⁸ a qualifié les offres patronales reçues de « vide profond ». La présidente de la fédération, Claire Montour, s'est dite estomaquée par l'absence de la moindre proposition concrète, alors que le secteur de la santé et des services sociaux est secoué par une crise qui dure depuis plusieurs années déjà. « Si le gouvernement n'a rien de tangible à proposer pour régler les problèmes dans le réseau, ce n'est pas notre cas. C'est donc sur la base de nos solutions concrètes que nous abordons le début des négociations », a lancé la leader syndicale.

Non aux forums de discussion

Rappelons que la CSQ et la quasi-totalité des organisations syndicales ont récemment signifié leur intention de ne pas participer aux forums de discussions sur les priorités gouvernementales, comme il est proposé dans le dépôt patronal. La Centrale s'attend plutôt à ce que toutes les propositions en lien avec les enjeux soient traitées aux tables de négociation.

¹ Fédération des syndicats de l'enseignement.

² Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec.

³ Fédération du personnel de soutien scolaire.

⁴ Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec.

⁵ Fédération des enseignantes et enseignants de cégep.

⁶ Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur.

⁷ Fédération du personnel professionnel des collèges.

⁸ Fédération de la Santé du Québec.

POUR NE RIEN MANQUER DE LA NÉGO...

Suivez l'évolution de la négociation des secteurs public et parapublic en visitant le [site de la CSQ](#) et en vous abonnant à l'[infolettre](#).



Centrale des syndicats
du Québec